



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**



* *
*

Séance du 18 Décembre 2015

**STRATEGIE MOBILITES 2025/2030
RESEAU STRUCTURANT**

1.2 – Téléphérique urbain sud : approbation du bilan de concertation

L'an deux mille quinze, le dix huit décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

Sont soumis à une concertation associant le public, « *les projets d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement au sens de l'article L122-1 du code de l'environnement ou l'activité économique dont la liste est arrêtée par Décret en Conseil d'Etat* », conformément aux dispositions de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme.

La réalisation de l'Aérotam (depuis renommé téléphérique urbain sud), en raison de son ampleur, est considérée comme une opération d'aménagement. De fait, et conformément aux dispositions de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, elle doit faire l'objet d'une concertation préalable qui relève de la responsabilité du SMTC qui en a pris l'initiative.

Par délibération D.2015.10.14.2.3 du 14 octobre 2015, le Comité syndical a décidé d'engager la procédure de concertation prévue à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, pour la réalisation de l'Aérotam et en a approuvé les modalités d'organisation. Celle-ci s'est déroulée du 2 au 20 novembre 2015. Ses conclusions ont donné lieu à la rédaction d'un bilan objet de la présente délibération.

L'objectif du bilan est de rendre compte des actions menées, de la participation de chacun et d'en tirer les enseignements pour les suites à donner.

I. Le dispositif d'information et de concertation

Les modalités d'information

- Publicité

La concertation a été annoncée via des annonces légales publiées dans des journaux locaux (Dépêche du Midi, Gazette du Midi et Opinion Indépendante) et des encarts publicitaires (Dépêche du Midi, Voix du Midi). Un communiqué de presse a été diffusé qui a donné lieu à de nombreux articles dans la presse locale au début de la période de concertation. Les vitrines de l'agence Tisséo Jean Jaurès et de la salle d'attente de la station de métro UPS ont été recouvertes d'une affiche annonçant la concertation et ses modalités.



- Site Internet

Une page spécifique sur le projet a été ajoutée sur le site www.mieuxbouger.fr, elle rappelle les modalités de concertation, permet de télécharger le programme d'opération ainsi qu'un document synthétique présentant le projet. Ce site Internet a été mis en ligne le 2 novembre et restera disponible tout au long du projet et sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement du projet.

SMTc Tisséo

CONCERTATION PUBLIQUE
DU 2 AU 20 NOVEMBRE 2015

PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN SUD

En 2020, le téléphérique urbain sud...
un trait d'union entre les deux rives de la Garonne.

Donnez votre avis

DOCUMENTATION DU PROJET
Description
Présentation

LA CONCERTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN SUD SE DÉROULE DU 2 AU 20 NOVEMBRE 2015.
Prenez connaissance du projet et donnez votre avis pour qu'il corresponde à vos besoins de mobilité.
Exprimez-vous !

- Documents d'information

Un document présentant de façon synthétique les principaux enjeux du projet et les modalités de concertation a été édité à 15 000 exemplaires et également diffusé sur le site Internet de la concertation. Il a été distribué dans le métro, lors des permanences et également distribué lors la réunion publique.

Vous souhaitez des solutions de transports toujours PLUS PROCHES DE VOS BESOINS de déplacement ?

Donnez votre avis !

QUAND ?

Du 2 au 20 novembre 2015

OÙ ?

- SMTc-Tisséo, 7 esplanade Compans Caffarelli, Toulouse
- Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, Toulouse
- Maire de quartier Niel, 81 rue Saint Roch, Toulouse

COMMENT ?

En réunion publique :

- le mardi 17 novembre, 18h30, salle Osète, 6 rue du Lieutenant-Colonel Pélissier, Toulouse

Lors des permanences :

- le jeudi 12 novembre, de 12 à 14 heures, CHU Rangueil, self du personnel
- le lundi 16 novembre, de 7 à 9 heures, à la station de métro UPS, salle des billets
- le lundi 16 novembre, de 12 à 14 heures, à l'OncoPole, self du personnel

Retrouvez toutes les modalités de la concertation publique sur mieuxbouger.fr



TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN **SMTc Tisséo**

ÊTRE TÉLÉPORTÉ DE L'ONCOPOLE AU CHU ET À L'UNIVERSITÉ EN 10 MINUTES, SCIENCE-FICTION OU FUTUR POSSIBLE ?

UN CHOIX À FAIRE ENSEMBLE
Donnez votre avis du 2 au 20 novembre 2015

« Permettre à tous de se déplacer mieux, plus vite, autrement, demain... En cherchant à déployer des solutions au plus près de la diversité des besoins, à l'échelle d'un territoire aussi étendu que le nôtre. Concevoir pour vous et avec vous les transports qui vous rendront le meilleur service possible et conforteront l'attractivité de Toulouse Métropole. Tels sont le rôle et la mission de SMTc Tisséo. »

- Permanences

Trois permanences ont été organisées, une à proximité de chacune des stations du futur projet. Le dispositif comprenait 2 kakémonos présentant le projet, la distribution des documents d'information et des échanges entre le chef de projet et les personnes intéressées par le projet.

Ces permanences se sont tenues :

- le 12 novembre entre 11h30 et 14h à la sortie du self du CHU Rangueil



- le 16 novembre entre 7h et 9h30 dans la salle des billets de la station de métro Université Paul Sabatier



- le 16 novembre entre 12h et 14h à l'entrée du restaurant de l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse.



Ces permanences ont permis d'échanger avec le grand public et de distribuer des documents d'information.

Les modalités de participation

- Un formulaire de contact

Sur le site Internet www.mieuxbouger.fr, un formulaire de contact a été mis à la disposition des citoyens pendant toute la phase de concertation afin qu'ils puissent déposer un avis.

- Des registres de concertation

Des registres de concertation ont été mis à la disposition du public (accompagnés du programme de l'opération et de documents d'information) du 2 au 20 novembre dans les lieux suivants :

- Siège social du SMTC, 7 esplanade Compans Caffarelli à Toulouse
- Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse
- Mairie de quartier Niel, 81 rue Saint Roch à Toulouse

- Réunion publique

Une réunion publique a été programmée le 17 novembre 2015, elle a finalement eu lieu le 3 décembre 2015 à 18h30 dans la salle Barcelone, à Toulouse.

- Modifications liées aux événements du 13 novembre

En raison des suites données localement aux événements exceptionnels qui ont eu lieu le 13 novembre 2015 en région parisienne, la réunion publique a été reportée. L'information du report a été diffusée sur les sites Internet www.mieuxbouger.fr et www.tisseo.fr et a été mentionnée le jour même dans un article de la Dépêche du Midi ainsi que sur le site du journal « Actu Côté Toulouse ». La Dépêche du Midi a publié un article « Aérotram : nouvelle réunion publique le 3 décembre » le 24 novembre présentant l'ordre du jour, les modalités de la réunion du 3 décembre. Actu Côté Toulouse a également publié un article le 3 décembre présentant la réunion. Un flyer annonçant la nouvelle réunion a également été distribué à 2 900 exemplaires aux stations de métro Jean Jaurès, UPS et Ramonville le 1^{er} décembre entre 7h et 9h. La nouvelle date de la réunion publique a également été annoncée sur la radio « France Bleu Toulouse ».

Des encarts publicitaires ont également annoncé la réunion publique dans la Dépêche du Midi.

Le site Internet et le formulaire de contact, mis en place le 2 novembre, vont rester actifs tout au long du projet.

La concertation institutionnelle

Au-delà de la concertation grand public décrite ci-avant, une concertation institutionnelle est menée en parallèle par le SMTC, en collaboration avec la SMAT. Des réunions ont déjà eu lieu avec :

- Toulouse Métropole le 17 juillet ;
- Sanofi le 28 juillet ;
- Pierre Fabre le 27 août ;
- les entreprises travaillant sur le PDIE Oncopole le 16 septembre ;
- Le SGE/SACIM (Rectorat) le 28 septembre ;
- l'Université Paul Sabatier, le Lycée Bellevue, la Région, le CROUS le 4 novembre ;
- le CHU Rangueil le 7 octobre, le 9 novembre et le 4 décembre ;

Ces réunions sont l'occasion de présenter le projet, de recenser l'ensemble des contraintes liées aux implantations des stations proposées et de recueillir les observations éventuelles sur le projet.

Des rendez-vous complémentaires se sont également tenus avec le Proviseur, le 15 octobre, avec le Vice-Président de l'Université Paul Sabatier, le 27 octobre, et avec le Collectif Inter Associatif Handicaps 31, le 21 octobre.

II.**III. Le bilan de concertation****Bilan quantitatif**

- Les contributions écrites

Le projet a donné lieu à peu de contributions écrites : 44 ont été déposées au total, via le site Internet. Il convient de noter que les registres de concertation n'ont enregistré aucune contribution.

Ces avis émanent du grand public ou d'associations constituées (Association 2 pieds 2 roues, Comité de quartier Croix de Pierre, Comité de quartier Pouvoirville). Certains avis ont été renouvelés à l'oral lors de la réunion publique du 3 décembre 2015.

Ces avis, rendus anonymes, sont consignés en annexe à cette délibération.

- Les retombées dans la presse

La presse locale a été informée par l'intermédiaire de l'envoi de communiqués de presse.

Plusieurs articles de presse en lien avec la période de concertation ont été publiés :

- L'Opinion Indépendante – 6 novembre 2015 : « Aérotram : l'idée prend de la hauteur »,
- La Dépêche du Midi – 16 novembre 2015 : « Téléphérique Réunion publique mardi »,
- Direct Matin – 16 novembre 2015 : « Réunion publique pour le téléphérique »,
- La Dépêche du Midi – 17 novembre 2015 : « Aérotram : les arguments de Tisséo pour convaincre les Toulousains »,
- La Dépêche du Midi – 24 novembre 2015 : « Aérotram : nouvelle réunion publique le 3 décembre »,
- Actu Côté Toulouse – 3 décembre 2015 : « Aérotram à Toulouse : une réunion publique sur le projet jeudi 3 décembre ».

- Les échanges

Les permanences ont été l'occasion d'échanger avec des personnes intéressées par le projet. On dénombre une centaine de personnes qui sont venues échanger avec le chef de projet à cette occasion.

- La réunion publique

La réunion publique a eu lieu dans la salle Barcelone, à Toulouse, le jeudi 3 décembre de 18h30 à 20h30. Environ 80 personnes étaient présentes. Une dizaine de prises de parole sont à dénombrer au cours de cette réunion.

Le présent bilan tient compte des interventions survenues lors de cette réunion publique.

Les observations recueillies

Le présent bilan est établi au 4 décembre 2015. Les futures contributions (avis sur le site Internet www.mieuxbouger.fr) alimenteront la concertation à mesure de l'avancement du projet. Le grand public, les riverains, les associations de quartier, les institutionnels concernés vont demeurer au centre du dispositif. Le SMTC va continuer à rencontrer ces acteurs afin de prendre en considération leurs remarques et avis.

L'avis général recueilli est largement positif.

Concernant les avis positifs, on peut noter :

- Le souhait de voir rapidement le projet prolongé vers Basso Cambo et Montaudran. Un tel prolongement permettrait a priori de désengorger la partie Sud de la rocade et ajouterait une réelle liaison transversale efficace entre les pôles majeurs que sont en particulier l'Université Paul Sabatier et Basso Cambo.

Réponse du SMTC : Ces prolongements sont actuellement à l'étude (opportunité, faisabilité).

- L'utilité du projet concernant l'amélioration des liaisons Est-Ouest et la baisse du nombre de véhicules sur la rocade qu'il devrait entraîner ;

Actuellement, le seul franchissement possible de la Garonne se situe au niveau d'Empalot. Au-delà, il faut rentrer en centre-ville ou aller jusqu'à Lacroix Falgarde. Le téléphérique urbain sud permettrait de créer une nouvelle liaison inexistante aujourd'hui.

Réponse du SMTC : Les études de trafic menées indiquent un report modal de 15 % en faveur du téléphérique (anciens usagers VP). A la mise en service, une baisse du trafic pourrait être mesurée dans le secteur du projet.

- La coupure que représente la Garonne est un vrai obstacle au développement des modes doux dans le sud de l'agglomération. L'emport des vélos par le téléphérique permettra d'augmenter nettement les possibilités de trajet pour ses usagers.

La volonté d'avoir une installation accessible et permettant d'emporter les vélos est ainsi exprimée ;

Réponse du SMTC : L'emport des vélos est une des exigences du projet. L'installation sera totalement accessible, notamment du fait d'un arrêt intégral possible en station.

- Le questionnement quant à la stratégie de stationnement notamment au niveau de l'Oncopole ;

Afin de permettre à un maximum d'usagers d'emprunter le téléphérique en particulier venant du sud de l'agglomération (Portet, Muret, ...), il semble important d'envisager du stationnement à proximité de la station Oncopole. Le stationnement dans le quartier de Ranguel est particulièrement délicat et certains craignent de voir un afflux supplémentaire de véhicules.

Réponse du SMTC : L'Oncopole est identifié parmi les pôles d'échanges futurs de l'agglomération. Des aménagements pourront venir compléter le projet de téléphérique en ce sens. Au niveau de l'Université Paul Sabatier, du stationnement n'est a priori pas prévu. Le report modal sur le téléphérique devrait au contraire permettre de diminuer la demande dans le quartier.

- Les qualités intrinsèques du projet (technologie propre, faibles emprises, préservation de l'environnement, adaptation à la spécificité des lieux) ;

Ce type de projet se caractérise par de faibles emprises au sol, au niveau des stations et des pylônes, très ponctuellement comparativement aux autres modes de transport.

La topographie du secteur du projet paraît particulièrement favorable au téléphérique

Réponse du SMTC : L'ensemble des modes de transport ont été envisagés pour cette liaison et le téléphérique est la solution la plus efficace et la moins coûteuse dans ce secteur. Un seul moteur électrique permettrait de faire fonctionner l'installation ce qui explique l'absence d'émissions de particules polluantes directement liées au projet.

- Sa dimension marketing territorial pour la métropole toulousaine.

Le projet apporterait une image de modernité à Toulouse et pourrait avoir un impact touristique sur la ville.

Réponse du SMTC : Le projet a été retenu parmi les actions du Programme d'Investissements d'Avenir de Toulouse Métropole et l'obtention d'une subvention est espérée. Ce programme soutient la recherche et les projets innovants. Le projet constitue une réelle innovation de par l'utilisation d'un système de transport par câble aérien de cette ampleur en milieu urbain en France.

Concernant les avis négatifs, on peut noter le manque d'ambition du projet (auquel une seconde rocade avec un tunnel sous Pech David serait préférée), une préférence pour l'investissement en vue du renforcement des transports actuels ou l'aménagement des trottoirs ou bien enfin l'inutilité du projet pour les étudiants situés sur le campus de Rangueil qui n'auraient pas d'intérêt à se rendre à l'Oncopole ou au CHU.

Il convient également de noter l'avis du Comité de Quartier de Pouvoirville et les observations recueillies auprès de la communauté éducative du Lycée Bellevue au sujet de l'implantation des stations CHU et UPS. Ces éléments devront être intégrés dans la phase de conception du projet et lors du choix de la localisation exacte des stations. Ils confirment également la nécessité de poursuivre ce travail de concertation et de prise en compte de toutes les sensibilités.

IV. Les enseignements de la concertation

- Intérêt pour le projet

Il convient de noter, à ce stade de l'opération, l'intérêt que suscite ce projet de la part de la population et des institutionnels riverains du projet.

- Localisation des stations

Concernant la localisation des stations, on peut noter les préférences suivantes :

- A l'Oncopole, l'emplacement le plus proche de l'entrée de l'IUCT ;
- Au CHU, la position la plus proche de l'accueil, à niveau ;
- A UPS, le secteur situé à l'entrée de l'Université, permettant une meilleure intermodalité.

Les impacts de la station CHU sont à apprécier avec les services techniques du CHU afin de les réduire au mieux.

La faisabilité technique de la station UPS au sein de l'Université est particulièrement délicate notamment du fait du souhait de préserver la possibilité d'étendre un jour le téléphérique. Aussi, la concertation va se poursuivre concernant l'implantation de cette station notamment auprès du Lycée Bellevue pour appréhender au mieux les contraintes liées à l'implantation d'une station et étudier les implantations alternatives proposées par la communauté éducative du Lycée.

- Suites à donner

Le SMTC note, à ce stade de l'opération, l'intérêt que suscite ce projet de la part de la population et des institutionnels riverains du projet.

Le SMTC poursuit les études techniques nécessaires à la définition du projet, notamment concernant le positionnement de stations, eu égard aux enseignements de cette concertation, aux objectifs de cette opération, aux enjeux de desserte et aux contraintes techniques des différents sites.

Le SMTC prend acte des questionnements et interrogations soulevées par le public, les élus, les acteurs institutionnels et associatifs et décide de poursuivre les échanges avec les différentes parties prenantes au projet ainsi que les études, et dans ce cadre, d'approfondir l'analyse des questionnements soulevés lors de la concertation

Il est donc proposé au Comité Syndical du SMTC d'approuver le bilan de la concertation.

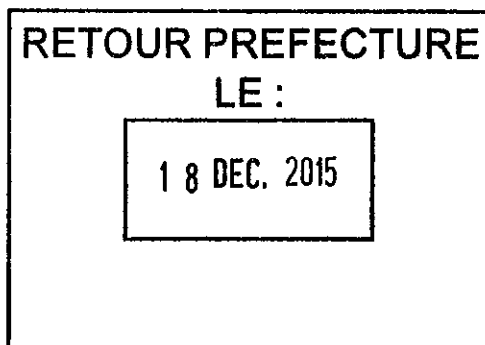
*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan de la concertation.

ARTICLE 2 : DECIDE de poursuivre les échanges avec les différentes parties prenantes au projet ainsi que les études en intégrant les éléments du bilan de la concertation

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES

Téléphérique urbain sud : Recueil anonyme des avis reçus par e-mail dans le cadre de la concertation



Modalités :

Dans le cadre de la concertation, une page « téléphérique urbain sud » a été mise en place sur le site Internet www.mieuxbouger.fr. Sur cette page, un formulaire permettait de déposer un avis sur le projet.

Avis déposés :

Voici les 44 avis déposés via ce formulaire entre le 2 novembre et le 4 décembre, une fois rendus anonymes.

1. Avis déposé le 02/11/2015 à 07h01

« Je trouve que c'est un très bon projet pour la ville de Toulouse. »

2. Avis déposé le 02/11/2015 à 09h34

« Projet inutile. L'argent investi dans ce projet serait beaucoup mieux pour renforcer les transports actuels »

3. Avis déposé le 02/11/2015 à 17h19

« Je suis contre cette perte d'énergie. Il serait plus utile de finir l'aménagement des trottoirs et d'enlever les nids de poule dans les rues et boulevard de Toulouse. Ces derniers sont de plus en plus dégradés avec des déjections abondantes !! Merci »

4. Avis déposé le 04/11/2015 à 17h11

« Bonjour,

Ce projet me semble important pour le franchissement des côteaux de Pech-David et le développement du sud de Toulouse.

Les intérêts que j'y vois :

- les étudiants de l'UPS pourront s'installer vers la zone de l'oncopôle, le Chapitre et Portet, ce qui améliorera la mixité sociale.*
- C'est un mode de transport propre.*
- C'est un mode de transport en grande partie automatique.*
- Même si l'emprise foncière existe, elle peut servir à préserver des zones sauvages.*

L'implantation UPS pour la station de Rangueil semble plus logique pour le multi-modal.

Un parking relais côté oncopôle me semble également très important, même si non compris dans le projet actuel. A défaut, un P+R devrait être aménagé sur la ligne LINEO qui desservira l'oncopôle.

Cordialement,»

5. Avis déposé le 07/11/2015 à 19h19

« Dommage qu'une interconnexion avec le métro ligne A ne soit pas envisagée. Elle ne paraît pas être si éloignée, car elle pourrait être le prétexte d'un contournement de l'agglomération. »

6. Avis déposé le 09/11/2015 à 14h32

« Cette ligne périphérique, dissociée du centre ville, est une très bonne idée. Mais!

A mon avis, la ligne devrait continuer après l'oncopôle jusqu'à la Ligne A, station Basso Cambo ou Reynerie. il y aurait ainsi un vrai lien entre les 2 grands pôles que sont l'UPS et BassoCambo/LeMirail.

Bien sur, le coût ne serait pas le même, mais cela permettrait de désengorger la partie sud de la rocade et les lignes A et B du métro.

Cependant, même si le téléphérique urbain serait une bonne idée, il ne doit en aucun cas prendre la pas sur l'extension de la ligne B vers Labège. »

7. Avis déposé le 11/11/2015 à 08h40

« Bonjour

L'inconvénient du téléphérique est que le flux est régulier alors que l'afflux de la demande est irrégulière , »

8. Avis déposé le 15/11/2015 à 11h39

« J'habite Castanet-Tolosan et je travaille à l'hôpital Rangueil. Abonné annuel TISSEO, j'utilise les transports en commun pour me déplacer et aller travailler. Je suis utilisateur des lignes 81 et 62 au départ de Castanet, (et ensuite le métro et/ou la ligne 88). Je prend le 62 et/ou le 81 au départ du site propre en direction de Toulouse à la station Peupliers, et me satisfait tous les jours de l'avantage d'un site propre, indépendant de la circulation automobile....ne comprenant toujours pas pourquoi, depuis le début de sa mise en place, le site propre s'arrête à l'entrée de Castanet....sourire...autre époque, autre mœurs, autres obligations électoralistes....

Je suis tout à fait favorable, bien sûr, à la mise en place d'un téléphérique urbain de l'UPS à l'Oncopole. Connecter les rives gauche et droite de la Garonne et ces deux pôles universitaires ainsi me paraît une indispensable évidence. De plus, cela permettra de préserver les espaces de Pech-David, d'éviter le déploiement d'un pont supplémentaire (coût, travaux et entretien). L'impact sera évident sur la circulation automobile sur le pont de Langlade, mais aussi sur la traversée de la Garonne à Lacroix et Pinsaguel.

La possibilité d'effectuer ce saut d'un côté à l'autre de la Garonne risque par contre de créer un afflux de stationnement sur les parkings de Ramonville (déjà saturé) et sur l'UPS. Une réflexion en ce sens est-elle à l'ordre du jour de l'accompagnement de ce projet? Les futures possibilités de parking à La Cadène après le prolongement de la ligne B permettra-t-elle d'absorber cet éventuel phénomène?

Très cordialement. »

9. Avis déposé le 16/11/2015 à 10h38

« Ce projet réunit quelques qualités majeures :

- * pallie le manque de liaisons circulaires infrastructure légère*
- * peu d'emprise au sol*
- * bon bilan carbone*
- * adapté à une configuration difficile*
- * attractivité »*

10. Avis déposé le 16/11/2015 à 12h15

« Ce projet est une excellente idée. Je fais parti des Toulousains qui font la traversée Ouest-Est tous les matins pour rejoindre St Simon à Rangueil. Il n'y a que la rocade pour traverser la Garonne à cet endroit, le pont précédent étant La Croix Falgarde (trop loin) et le suivant celui du stade (trop encombré). Ce téléphérique permettrait d'offrir une alternative très intéressante, d'autant plus si elle permet d'emporter des vélos pour faire le trajet moitié en vélo moitié en téléporté. Le trajet en serait raccourci et permettrait à tous les gens dans mon cas (nous sommes nombreux, cf accès rocade le matin) d'envisager le trajet à vélo. Cordialement. »

11. Avis déposé le 16/11/2015 à 21h37

« Très favorable à ce projet. Nos routes sont suffisamment encombrées. Ce mode de transport permettra une circulation sans entrave de flux terrestres. »

12. Avis de déposé le 16/11/2015 à 22h32

Bonne idée si cela peut diminuer la part des voitures dans Toulouse et les agglomérations limitrophes, mais nécessité de vraiment réfléchir à l'intermodalité, à le connecter à des bus ou métro et surtout de permettre l'emport des vélos dans l'aérotram pour permettre à ceux se déplaçant à vélo, de plus en plus nombreux, de l'emprunter et de continuer à diminuer le nombre de véhicules, surtout à l'heure où on sait que la pollution joue un rôle dans les cancers de l'enfant. Quel avenir souhaitons nous offrir à nos jeunes.

13. Avis déposé le 16/11/2015 à 23h54

« Bonjour à toute l'équipe de Tisséo,

Je viens vous laisser un message de soutien car je trouve ce projet très utile. Mais avant tout petit détour par le contexte : je suis étudiant à l'Université Paul Sabatier depuis bientôt 5 ans et chaque matin n'ayant pas de voiture, je dois prendre la ligne 12 depuis l'arrêt Bordelongue jusqu'à l'arrêt Saint-Michel Marcel Langer, arrêt depuis lequel je prends la ligne B de métro jusqu'à Paul Sabatier. La topographie du sud m'a donc toujours contraint à faire un énorme détour par le centre ville. Ce détour vaut 45min contre 15min en voiture (temps moyens).

De ce point de vue là et pour toutes celles et ceux qui veulent rejoindre le Sud-Est depuis le Sud-Ouest, l'aérotram est le projet qui doit voir le jour en priorité : il va résoudre de nombreux problèmes.

Par la même occasion je viens rendre compte du fait suivant :

Il existe bel et bien des lignes de bus qui démarrent au terminus métro de Rangueil et vont à destination de Labège en passant par dessus le périphérique. Il m'est par ailleurs (peut-être je me trompe) arrivé de voir passer d'autres bus sur le périphérique Toulousain à destination de Colomiers. Partant de ce constat, pourquoi une ligne de bus empruntant la rocade Sud jusqu'à la route de Narbonne ne serait pas envisageable ?

Je suis content qu'on se pose enfin des questions légitimes selon moi concernant le bien être des usagers.

Je vous remercie de votre attention, bonne journée

Cordialement, »

14. Avis déposé le 17/11/2015 à 00h01

« Travaillant pour l'Université Paul Sabatier sur le site de l'Oncopole et usagé des transports en commun toulousain, je suis très favorable à ce projet »

15. Avis déposé le 17/11/2015 à 01h27 par le comité de quartier Croix de Pierre

« Bonjour Messieurs,

L'idée du téléportage entre l'Oncopole et l'UPS via le CHU de RANGUEIL a été développée dans le rapport ECOSITE en Novembre 2007.

Depuis, le tracé a été créé par la municipalité précédente et fort heureusement amplifiée par la municipalité actuelle. C'est une excellente chose pour l'attractivité et la commodité d'accès de l'Oncopole, mais aussi pour les déplacements des toulousains et plus globalement pour le tourisme car ce type d'équipement donne une image moderne à notre ville.

Permettez moi de souligner le grave inconvénient de passer nécessairement à quelques centaines de mètres des rejets des cinq cheminées du site HERAKLES-groupe SAFRAN. Si les cabines ne sont pas pressurisées, les usagers dont les malades et les personnels soignants faisant la navette CHU-Oncopole, passeront plusieurs fois par jour dans un air pollué, même si, officiellement les teneurs des rejets sont inférieures à un seuil de sécurité.

Pour bien me faire comprendre, sachez que cette usine est autorisée à émettre plus de 50 000 m3 d'air pollué par heure... C'est un vrai problème de santé publique.

Doit-on sacrifier cette excellente initiative de l'aérotram à la présence de cette usine chimique produisant chaque année 2500 à 4000 tonnes de comburants pour fusées, alors que l'on sait que ce perchlorate d'ammonium est très toxique pour l'homme et pour l'environnement et tout

spécialement pour les milieux aquatiques, sans oublier que l'usine est construite sur l'île du Ramier à moins de 4 Km de la place du Capitole?

La réponse du Comité du Quartier Croix de Pierre-Route d'Espagne est nette. C'est NON.

Cette usine doit déménager vers sa maison mère de St MEDARD EN JALLE à l'OUEST de BORDEAUX, par application du protocole de déménagement prévu dans le contrat de privatisation signé en mars 2011.

Merci de ne pas oublier la menace pour les passagers et de faire en sorte que le déménagement se fasse au plus vite, dans le respect des droits des ouvriers (<82) mais aussi des 7/8000 passagers/jour.

Pour notre quartier, la concertation est positive en faveur de ce projet novateur, mais elle ne doit pas oublier la menace intolérable qui pèse sur les usagers futurs, chaque jour et, en cas d'accident technologique majeur. Voir le PPRT HERAKLES signé en avril 2014. Les effets irréversibles polluent un périmètre de 400 mètres de rayon jusqu'au ras de l'usine hydroélectrique de la Cavaletade.

Les cabines passeront obligatoirement dans le nuage toxique à peine dilué. Ce n'est pas tolérable et, ce n'est pas à vous de déménager, alors que cette usine peut parfaitement se reconstruire en pleine forêt à l'OUEST de BORDEAUX. »

16. Avis déposé le 17/11/2015 à 09h28

*« excellent ! je suis tres favorable à cette option je vis à Seysses et tous les jours je remonte jusqu'à la rocade et son bouchon pour aller à rangueil je pense que ce mode de transport sera efficace en plus d'être plus écolo et fiable
Vite ! »*

17. Avis déposé le 17/11/2015 à 10h32

« Je trouve que ce projet ne doit pas seulement s'arrêter à montaudran, mais qu'il doit continuer jusqu'à borderouge. Les arrêts suivant pourrait être citée de l'espace, balma, argoulet, croix d'aurade et borderouge.

Avec des terminus de bus lineo et des parking ce serait pas loin de la perfection. »

18. Avis déposé le 17/11/2015 à 10h51

« Oui à cette bonne idée. (Si par contre la municipalité actuelle pouvait arrêter de cracher sur le plan de l'ancienne alors que c'est quand même leur idée, ça serait sympa.) Oui aussi à la connexion déjà vers Basso Cambo, pas besoin d'attendre. Par contre à l'est de Paul Sabatier mieux vaut attendre le tracé définitif du 3e métro pour ensuite prolonger. Il faudrait aussi rajouter des arrêts possible route de Seysses, Bellefontaine, et pourquoi pas ENAC/ISAE/CNES. »

19. Avis déposé le 17/11/2015 à 12h25

*« Bonjour,
je suis pour ce projet car je suis amené à me rendre au chu de rangueil pour raisons professionnels et il est vrai que cela ferait gagner du temps.*

Mais je pense qu'il serait bien de le faire partir de basso cambo dès le début de son exploitation car j'ai constaté que beaucoup de gens comme moi part travailler sur les sites de l'université paul sabatier et rangueil et cela très tot le matin.

Je pense aussi que sa fréquentation serait plus conséquente s'il part de basso cambo plus tot que de l'oncopole. »

20. Avis déposé le 17/11/2015 à 13h33

« AVIS TRES FAVORABLE au Téléphérique Urbain Sud.

Bonjour,

Ce projet est très intéressant pour notre métropole qui nécessite de grands projet de transport en commun et de déplacements.

*En espérant la réalisation de celui-ci,
Merci »*

21. Avis déposé le 17/11/2015 à 14h11

« Non seulement, je pense cette réalisation géniale, mais je me demande pourquoi ce mode de transport n'est pas utilisé dans le centre ville? Imaginez un réseau en étoile vers le centre ville avec un ou deux réseaux annulaire reliant les réseaux radiaux entre-eux?

Les avantages, pas souvent avancés sont: Un mode de transport silencieux, propre, qui peut-être hybride, c.a.d. qui peut rouler et en même temps suspendu par le câble, ludique et touristique et qui encourage les transports communs, qui n'a pas ou peu d'emprise au sol et foncière, sans chauffeur donc avec des charges fixes faibles et le tout pouvant être entièrement contrôlé par GTC. Soit automatisé... Etc...etc...

Et cerise sur le gâteau, avec l'expertise de nos laboratoires d'automatisme comme le LAAS et des objets connectés, Toulouse peut devenir un pôle mondial des transports intelligents, donc de développer notre économie locale en diversifiant notre trop grande dépendance à l'aéronautique... Et pendant que fait notre maire? Il veut transformer les allées Jean-Jaures en Ramblas sur le modèle de Barcelone et augmente nos impôts locaux de 15%.... »

22. Avis déposé le 17/11/2015 à 15h05 par le comité de quartier de Pouvoirville

« Le Comité de quartier de Pouvoirville est depuis le début du projet largement favorable à ce projet d'aérotam.

Par contre, il est souhaitable que ce nouveau moyen de déplacement soit ouvert non seulement aux salariés et utilisateurs des services médicaux desservis (hôpital fac) mais aussi à la totalité de la population.

Aussi l'emplacement de la gare hôpital Rangueil est importante.

Le Comité de quartier de Pouvoirville souhaite que cette gare soit située au niveau du parking Pech David face à l'entrée arrière de l'hôpital.

De ce fait elle sera accessible à l'ensemble des utilisateurs.

Par ailleurs les extensions prévues doivent être réalisées dès le départ et non pas dans un futur très lointain.

L'offre de transport en commun doit devenir une vraie offre qui attire les habitants de l'agglomération.

Les décideurs et élus doivent prendre des initiatives qui dépassent la limite de leurs mandats !!!

Merci de prendre en compte les remarques Salutations »

23. Avis déposé le 17/11/2015 à 15h35

« je suis médecin sur le site de l'IUC Toulouse Oncopole et me déplace habituellement en voiture depuis mon domicile jusqu'à mon lieu de travail. La rocade surchargée entraîne de longues minutes d'acheminement et je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir bientôt utiliser l'Aérotam depuis l'UPS (j'habite dans le quartier).

Parmi les 3 sites d'implantation proposés sur le site de l'IUC, le plus logique à mon avis est celui qui se trouve devant l'entrée de l'hôpital ! à la fois pour le personnel mais aussi et surtout pour les patients! Pourquoi en proposer 3 sur ce site ?

Merci de l'attention que vous porterez à l'avis des utilisateurs Bien cordialement »

24. Avis déposé le 17/11/2015 à 16h12

« L'implantation de la station du téléphérique au lycée Bellevue me paraît totalement inappropriée.:

- Le "mélange" des élèves et des futurs usagers à l'entrée du lycée est très risqué, nous en avons fait la douloureuse expérience depuis l'ouverture de la bouche de métro: trafic en tous genres, rackets, violence, intrusions.... (et moins de monde en métro que ce qui est prévu pour le téléphérique).

-L'entrée du Lycée a été refaite 3 fois en 15 ans. En Juin dernier, nouveaux portails route de Narbonne, et avenue du professeur Ducuing pour l'anneau de bus, télécommandés depuis la loge et installation d'un système de vidéo-surveillance. Tous ces millions d'argent public dépensés pour rien?

-déplacer l'entrée du lycée, pour où et à quel prix ? Vous voulez la proximité du métro pour les usagers du téléphérique mais tant pis pour les élèves et les personnels s'ils en sont éloignés?

-Imaginez-vous la concentration des élèves avec la distraction des cabines et le bruit? l'inconvenance due au fait que des milliers de personnes aient une vue plongeante sur les salles de cours!

-L'implantation à la place du restaurant universitaire de Paul Sabatier semble bien plus adaptée. En effet, bien plus proche de l'accès au métro (pas besoin de traverser toute la station sous la route de Narbonne en suivant ce long couloir puis les escaliers mécaniques, l'ascenseur étant toujours saturé aux heures de pointes) alors que là c'est juste à la sortie des grands escalators et de la magnifique esplanade du gigantesque escalier qui peut accueillir grand nombre de personnes. Aucune nuisance pour les étudiants puisque les bâtiments sont éloignés du restaurant et dans l'autre direction. Seulement un restaurant à déplacer, et, à ma connaissance, même le président de l'université y est favorable.

Enfin, j'ai une autre solution à très moindre coût:

-Faire partir le téléphérique directement de l'hôpital de Rangueil.

En effet la navette qui relie l'UPS au CHR fonctionne parfaitement bien et très rapidement, il suffirait juste d'augmenter le nombre d'autobus. Les usagers pourraient rejoindre l'oncopôle en bus + téléphérique en à peine 5 mn de plus que ce que vous aviez prévu, sans nuisances et avec beaucoup d'économies. D'ailleurs il y a à peine un an et demi que le réseau de Bus qui relie la route de Narbonne à Ramonville a été refait à grands renforts de travaux qui ont causés de grandes nuisances aux riverains pendant plusieurs mois et qui ont coûté très cher en argent public...encore.

En espérant que vous prendrez mes remarques en considération.

Cordialement. »

25. Avis déposé le 17/11/2015 à 16h51

« Projet très intéressant et très utile, surtout si la liaison complète est réalisée de suite (notamment Basso - Rangueil / hôpital et fac.). Accessoirement, le projet peut avoir un Impact touristique car la vue de Toulouse depuis Pech David est déjà super depuis le sol. »

26. Avis déposé le 18/11/2015 à 01h19

Je suis très favorable au projet néanmoins j'ai plusieurs propositions et 2 questions :
pouvoir embarquer son vélo entre l'UPS et l'oncopôle pour traverser plus facilement les coteaux et la Garonne rendre les cabines accessibles aux PMR : ouverture des portes à 1,40 et planche de plein pied.

Compte tenu du report de la réunion publique du 17 novembre il est souhaitable de décaler la date de fin de consultation est ce prévu ?

L'hôpital Larrey sera il desservi ? et comment ?

27. Avis déposé le 17/11/2015 à 21h21

« "Garantir l'accessibilité des PMR et la possibilité d'emport des vélos" doit être une nécessité et pas seulement une "variable d'ajustement" au moment des décisions budgétaires.

Penser au stationnement sécurisé des vélos aux abords des stations. »

28. Avis déposé le 18/11/2015 à 10h28

« Je pense que le projet de téléphérique urbain sud ne s'inscrit pas dans une vision suffisamment large de l'avenir des déplacements dans notre métropole ; de ce point de vue, il manque d'ambition.

Premier constat : les déplacements en transports en commun ne représentent jamais plus de 30% des différents modes de transport dans toutes les métropoles du monde ; il faut donc investir prioritairement dans des infrastructures routières, d'autant qu'un retard important a été pris par la métropole toulousaine dans ce domaine. De plus, l'image polluante de l'automobile s'estompera de plus en plus avec l'avènement de la propulsion électrique.

Deuxième constat : il est incontestable qu'il faudra créer une deuxième rocade ou au moins une ceinture sud, pour désengorger le périphérique actuel. Si son tracé est judicieux, elle pourrait permettre de se passer de ce téléphérique tout en apportant une réponse plus globale et plus efficace aux problèmes de circulation rencontrés dans ce secteur.

Proposition : Une ébauche de ce que pourrait être cette rocade existe dans l'ouest toulousain : il s'agit du Boulevard Urbain Ouest (RD 924 entre VCSM et RD 632 ; action F32 du PDU). Des réservations de foncier ont été faites depuis longtemps. Cet axe routier pourrait être prolongé vers le sud en utilisant le Boulevard Eisenhower puis franchir la Garonne et passer sous Pech David par un tunnel routier pour aboutir vers Ramonville et se raccorder à l'A61.

Avantages : véritable solution de long terme pour la métropole ; mode de déplacement plus conforme à la réalité des usages de nos concitoyens ; désengorgement des communes de l'ouest toulousain ainsi que du périphérique sud ; reprise en grande partie de projets existants (B.U.O, VCSM, Eisenhower).

Cette idée de tunnel n'est pas irréaliste ; elle s'impose naturellement lorsqu'on s'intéresse à la topographie de ce secteur. D'autres villes ont d'ailleurs fait un tel choix face à des configurations semblables: Paris (St Cloud), Marseille (Prado carénage), Lyon (Fourvière).

L'investissement est très certainement conséquent mais il est à la mesure du rayonnement de notre métropole. »

29. Avis déposé le 18/11/2015 à 15h42

« Je suis pour...

Cela désengorgerait la rocade et le chemin des Etroits, tellement saturés aux heures de pointe.

Je travaille à Basso Cambo... Vivement le projet et même le prolongement. »

30. Avis déposé le 19/11/2015 à 11h41

« Bonjour,

Que de temps perdu pour ce projet... et pour le développement des TC dans notre agglomération. La décision de réaliser cet équipement était déjà prise depuis... l'automne 2012 avec début des travaux en 2016 et mise en service en 2017. Il est vrai qu'à l'époque ce projet proposé par d'autres était moqué par l'équipe municipale actuelle... Qui, finalement, par une "pirouette" dont certains ont le secret redevient tout à coup pertinent (en présentant les chiffres de fréquentation différemment par exemple).

Même "récupération" pour les projets de lignes Linéo dont la création a été prise avant mars 2014 !

Concernant l'Aérotam, quelques remarques après lecture du dossier :

- pas de parking relais prévu à l'Oncopole --> choix incompréhensible
- durée de réalisation longue. Pourtant, il y a peu d'emprises au sol. Une seule année de travaux pour des projets équivalents a déjà été constatée ailleurs...
- choix entre les deux techniques. Il paraît nécessaire de privilégier dans l'ordre : 1) la meilleure résistance aux vents, 2) la meilleure fréquence, 3) la meilleure insertion au sol
- l'implantation des stations doit se faire au plus près des services desservis (Oncopôle et CHU) et du métro (UPS).

Salutations, »

31. Avis déposé le 19/11/2015 à 14h27

« En un mot : Je suis POUR ! »

32. Avis déposé le 19/11/2015 à 18h23

« Tres bon projet »

33. Avis déposé le 20/11/2015 à 13h21 par l'Association 2 pieds 2 roues

« Nous avons rédigé un document à l'attention de la concertation.

Il est téléchargeable sur ce lien :

http://2p2r.org/IMG/pdf/avis_2p2r.pdf

Merci,

L'association 2 pieds 2 roues »

Voici le document auquel il est fait référence dans cet avis :

Avis de l'association 2 Pieds 2 Roues sur le téléporté Rangueil Oncopole.

Complémentarité entre les transports en commun et le vélo.

Le vélo est un complément aux transports en commun car il permet d'augmenter considérablement la zone desservie. Ceci est vrai quel que soit le mode transport utilisé.

Projet de téléporté entre l'Université Paul Sabatier et l'oncopole par le CHU de Rangueil

L'association 2P2R demande que les cabines soient conçues pour pouvoir embarquer un vélo par cabine. En effet le relief accidenté et la traversée de la Garonne entre les stations desservies compliquent l'utilisation du vélo pour aller du sud est de Toulouse au sud ouest. En effet actuellement le cycliste quotidien qui souhaiterait se rendre de Portet St Simon à Ramonville par exemple a le choix entre passer par les coteaux ou faire un détour important par le pont Pierre de Coubertain ce qui peut être dissuasif. Le téléporté permettra si il accepte les vélos de résoudre en partie la difficulté. Certaines remontées mécaniques de montagne comme par exemple les Carroz acceptent les VTT pendant la saison estivale voir : <http://ete.grand-massif.com/remontees-mecaniques>



Un autre exemple dans le Jura :

<http://www.monts-jura.com/fr/activites/telecabines.html>

VTT acceptés sur :

LÉLEX : Télécabine de la Catheline

CROZET : Télécabine du Fierney

Un autre exemple en Espagne :

<http://toutaramon.com/blog/les-activites-dete-dans-les-stations-aramon-de-cerler-et-formigalpanticosa-trot-bike-et-trail-running/>



Ce qui est possible dans ces stations de montagne en été devrait aussi l'être à Toulouse.

Parcs à vélos dans les stations

En complément, il est indispensable de pouvoir laisser son vélo dans les stations en toute sécurité. Les stations doivent donc être équipées d'arceaux à vélo type U renversé ou équivalent. Il faut proscrire les râteliers qui voilent les roues. Pour les stations Rangueil et Oncopole, il faut envisager l'installation d'une vélostation fermée et accessible aux abonnés.

Accès PMR

Les cabines doivent être accessibles aux PMR, c'est à dire remplir les conditions suivantes :

- plancher au niveau du quai en respectant les normes pour les PMR sur la lacune entre quai et cabines
- largeur des portes 1,40 m minimum. Cette condition facilitera aussi l'embarquement et le débarquement de tous les voyageurs.
- Accès aux quai avec si nécessaire des ascenseurs de largeur minimum de 1,40 m et longueur permettant de rentrer un vélo horizontalement (1,80 m AC)

34. Avis déposé le 20/11/2015 à 13h24

« Ce projet est utile et crée un maillon de transport qui fait défaut aujourd'hui. Il faut absolument que celui-ci prévoit l'emport des vélos à bord. Dans ce cas le téléporté devient un complément idéal au vélo, et contribuera à l'augmentation de l'usage de celui-ci. Le parcours que fera le téléporté est en effet très long à faire à vélo, nécessitant un important détour. »

35. Avis déposé le 20/11/2015 à 14h35

« C EST UNE EXCELLENTE IDEE . »

36. Avis déposé le 20/11/2015 à 17h15 par le Comité de quartier Croix de Pierre

« En complément de l'avis déjà donné sur ce projet valorisant pour Toulouse Métropole, un examen plus attentif du dossier de présentation oblige à noter que:

1. La carte page 4/17 prévoit nettement une prolongation de l'aérotram vers le NORD de l'Oncopole, exactement sur le point zéro de l'explosion du 21 septembre 2001. Ceci est très dangereux, car la ligne de l'aérotram entre dans le périmètre des effets irréversibles du site SEVESO SEUIL HAUT de l'usine chimique de fabrication de comburants spatiaux HERAKLES-groupe SAFRAN qui a fait l'objet d'un PPRT signé en avril 2014 et qui n'a pas pris en compte la présence de 1700 passagers dans ce périmètre des effets irréversibles.

Cette branche parking mutualisé-point zéro au NORD de la ZAC de l'Oncopole est une prise de risques inconsidérées pour tous les usagers des télécabines.

2. page 5/17 - tableau, colonne 1, le périmètre occupé par la station d'arrivée des télécabines est dit "en élévation - 50x20 m - H=8m". C'est un espace qui est parfaitement compatible avec les abords du parking mutualisé actuel.

3. Il est constaté que les extensions vers l'OUEST, donc BASSO-CAMBO, ne sont pas budgétisées en 2015.

4. Page 10/17, implantation possibles des stations de la gare aérotram. Il faut noter que les deux versions sur les terrains des laboratoires Pierre FABRE sont à négocier sur un terrain qui est déjà acheté par ces laboratoires et que cela aura en plus pour conséquence de rapprocher la trajectoire des fils vers le site SEVESO SH pour la direction vers le CHU-RANGUEIL et aussi que vers l'OUEST, il faudra traverser le site de l'Hôpital MARCHANT qui est déjà bien occupé à ce niveau là.

Ces deux stations NORD sont donc à éviter.

Les trois stations SUD (Parking - IUCT - SANOFI conviennent mieux. Cependant, la station SANOFI est sur un terrain à acheter et à dépolluer. Elle se rapproche des bus, mais pas de la zone des services communs de l'Oncopole qui est au plus près du parking mutualisé et de ses trois lignes de bus actuelles (3-11-54).

En conclusion, les deux gares les plus pertinentes sont:

- le parking mutualisé, comme parfaitement dit dans le dossier en page 11/17. C'est le plus commode et au cœur de la zone vie et TC de l'Oncopole,
- l'emplacement noté IUCT qui a le seul avantage de débarquer les malades et les personnels soignants devant l'entrée de l'Oncopole. Pour le reste, c'est éloigné de tout et en position médiane pour ce qui est des voies de circulation actuelles.

Pour terminer, le comité du quartier de la Croix de Pierre est très favorable à la création d'une gare d'arrivée du télé portage sur le parking mutualisé qui deviendra un vrai pôle multimodal incluant les voies cyclo-piétonnes les plus utilisées.

La solution dite IUCT est encore plausible, mais elle fait une option "Tout pour l'accès à l'Oncopole" qui ne prend pas assez en compte les besoins des autres utilisateurs qui seront soumis aux navettes s'ils y ont accès. De plus, le parking sera fort éloigné de cette gare, rompant ainsi l'unité de lieu caractéristique de l'implantation sur le parking mutualisé.

Quel que soit le choix retenu, il doit exclure tout tracé se rapprochant du périmètre des effets irréversibles du site SEVESO SH qui refuse de déménager vers sa maison mère à SAINT MEDARD EN JALLE, à l'OUEST de BORDEAUX où sont livrées les 2500 à 4000 tonnes annuelles de perchlorate d'ammonium qu'il fabrique à moins de 800 mètres des malades et des usagers de l'Oncopole.

Merci de ne pas oublier les conséquences de la présence de cette usine SEVESO SH ainsi que la pollution des sols, partout où il n'y a pas de bâtiments construits dans l'aménagement initial de la ZAC CANCEROPÔLE devenu aujourd'hui Oncopole.

Fait à Toulouse ce vendredi 20 novembre, dans le cadre de la concertation ouverte par TISSEO-SMTC. »

37. Avis déposé le 20/11/2015 à 19h04

« Je trouve ça super »

38. Avis déposé le 30/11/2015 à 10h11

« Bonjour,

quelle merveilleuse idée que de cumuler les 2250 élèves et quelques 350 personnels du lycée Bellevue avec les quelques milliers de futurs usagers de l'aérotram par les temps qui courent!

Où trouver une meilleure cible avec tant de monde pour des gens mal intentionnés?

Même une grande surface ou une salle de spectacle auraient moins d'impact, et ces lieux au moins sont protégés.

Là, on touche la jeunesse, l'éducation, le milieu médical.

Félicitations. »

39. Avis déposé le 28/11/2015 à 22h07

« CONTRE !!!!! »

40. Avis déposé le 01/12/2015 à 13h51

« Cest une tres bonne initiative !!!!!!! »

41. Avis déposé le 01/12/2015 à 21h18

« Projet d'envergure, est il vraiment utile? Je travaille au canceropole et je vis a borderouge, et je ne pense pas prendre le téléphérique. De plus, les jours de grands vents il ne fonctionnera pas ,projet très couteux et pas sûre d'être efficace. Voilà mon avis »

42. Avis déposé le 03/12/2015 à 16h18

« Un téléphérique qui coutera des millions. Financé par les pouvoirs publics qui servira principalement les industries de l'aérospatiales.

Une réunion publique d'information.

Pourquoi ne pas demandé l'avis, la concertation et un pouvoir de décision aux toulousain.e.s sur ce projet? »

43. Avis déposé le 03/12/2015 à 18h53

« Je pense que le prolongement jusqu'à Montaudran désengorgerait toute cette partie de Toulouse qui va bientôt (j'espère) exploser avec le Campus Aérospace »

44. Avis déposé le 03/12/2015 à 18h53

« Je pense que ce projet donnera à Toulouse le statut de "grande ville " qu'elle mérite et permettra une cohérence géographique entre l'oncopole et Rangueil.

J'espère que ce projet aboutira et permettra le développement à la fois du pôle santé Toulousain et des quartiers sud de Toulouse en totale décrépidude (Croix de Pierre/ Route de seysses/ Papus) et abandonné par la municipalité au profit des quartiers du Mirail) »